

Sommaire

Présentation de Jean-Marie MERLE	11
I. La connexion et les connecteurs	17
Christian TOURATIER Que faut-il entendre par « connecteur » ?	19
Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX De la connexion aux « connecteurs », en français et en créole	41
Dominique BATOUX Les connecteurs en allemand : délimitation du concept et syntaxe	63
Capucine BREMOND Connecteurs (pragmatiques) et autres « petits mots »	83
Paul GARDE La phrase complexe sans connecteur en russe	107
II. La phrase existentielle	129
Renaud MERY A propos des constructions existentielles en français et en anglais	131
Christian TOURATIER Verbe <i>être</i> et verbes d'existence	165
Marguerite GUIRAUD-WEBER Quelques particularités de la phrase d'existence en russe	189
Charles ZAREMBA De la phrase d'existence en polonais	203

Travaux du CLAIX, n° 19, 2005, dir. Christian Touratier et Jean-Marie Merle, *La connexion et les connecteurs ; la phrase existentielle*, Publications de l'Université de Provence, ISBN 2-85399-627-1

Présentation

Jean-Marie MERLE*

Ce volume contient des articles portant sur deux thèmes de réflexion abordés dans le cadre des réunions du CLAIX : d'une part, la connexion et les connecteurs ; d'autre part, la phrase existentielle.

La notion de connexion et le terme de connecteurs posent de façon récurrente le problème de leur définition, définition d'autant plus délicate à formuler que le statut de connecteur ne correspond pas à une classe fermée de constituants (cf. Guimier 2000) mais à des emplois particuliers d'éléments d'origines diverses : Christian Touratier évoque ici tour à tour les connecteurs *sémantiques*, *pragmatiques*, *argumentatifs*, *discursifs*, *interactifs* des pragmaticiens, mais également la transcatégorialité des acceptions larges de ce terme (cf. Deléchelle 1993). La délimitation du champ d'application de la notion de connexion sera dès lors nécessairement l'une des étapes de chacune des études proposées ici.

L'article de Ch. Touratier offre un tour d'horizon des divers emplois du terme de connecteur. Il montre que la connexion ne saurait se réduire au phénomène de coordination. De la définition de Paul Garde (1981 ; cf. également l'article de P. Garde dans le présent volume) selon laquelle « un mot est connecteur s'il occupe obligatoirement une position syntaxiquement intermédiaire entre deux signes soit dépendants l'un de l'autre, soit égaux l'un à l'autre », Ch. Touratier retient que la notion de connexion ne recouvre pas une catégorie mais une fonction. Après avoir montré que cette fonction ne peut pas plus coïncider avec la fonction diastématique (des prépositions et des conjonctions de subordination) qu'avec la fonction de coordination, il

* Université de Provence, CNRS, UMR 6057, Laboratoire Parole et Langage

définit le connecteur comme « un constituant d'énoncé [...] qui, à l'intérieur d'une communication monologique ou dialogale, est chargé de rattacher l'énoncé soit aux phrases qui précèdent soit à la situation énonciative dans laquelle se déroule la communication ».

Marie-Christine Hazaël-Massieux, dans un article consacré au français et au créole, choisit une approche syntaxique. Après avoir défini la connexion, elle est amenée à effectuer une distinction entre *connecteurs coordonnateurs* (prototype *et*) et *connecteurs translateurs* (prototypes *qui / que, de*) – ces derniers permettant l'intégration d'un élément dans une structure de niveau supérieur. Elle centre ensuite son analyse sur les connecteurs *é, èvè, et épi* en créole guadeloupéen, à partir d'un corpus de plusieurs centaines d'exemples et montre que *èvè* et *épi* ne sont pas équivalents de notre *et* français, étant l'un et l'autre susceptibles d'avoir un fonctionnement de coordonnateur, mais également de translateur – *èvè* coordonnateur ayant une distribution plus large que *épi*. Si, en tant que translateurs, ils sont globalement interchangeables, en revanche, quand ils coexistent à l'intérieur d'un même énoncé, ils se répartissent entre eux de façon systématique les fonctions de translateur (fonction dévolue à *épi*) et de coordonnateur (fonction dévolue à *èvè*). M.-C. Hazaël-Massieux montre ainsi que le créole connaît une répartition beaucoup moins tranchée qu'en français de la fonction de coordonnateur et de celle de translateur – il existe même des occurrences, rares mais attestées, de *é* (issu du *et* français) translateur –, tandis que certains « *et* » français ne trouvent d'équivalent en créole que dans l'intonation.

Dominique Batoux fait porter son étude sur les connecteurs en allemand, dont elle envisage à la fois la fonction (pragmatique) et le comportement syntaxique. Elle est amenée à explorer deux définitions des connecteurs, l'une, plus large, qui correspond aux « mots du discours » (Ducrot *et al.*), dont elle dégage les caractéristiques et dont elle met en doute le caractère « facultatif » – ils remplissent une fonction illocutoire –, tout en s'interrogeant sur le niveau auquel ils interviennent – communicatif plutôt qu'informatif ; l'autre, plus étroite, correspondant aux « charnières du discours » (Confais & Schanen), ni adverbes, ni particules, qui constituent une classe homogène ouverte et qui servent à relier entre eux les énoncés et à structurer la progression d'un texte tout en spécifiant la nature de la relation inter-énoncés. Les mots du discours englobent les charnières du discours, mais également – sous certaines conditions – les coordonnants, dont la fonction illocutoire peut être réduite au point d'être pratiquement inexistante ou au contraire activée et prépondérante ; les « particules connectives », qui

peuvent servir à articuler le discours, mais qui ont souvent aussi une valeur phatique ; certains anaphoriques, enfin, à propos desquels D. Batoux établit une démarcation entre anaphoriques référentiels (pronoms ou « pro-formes »), et anaphoriques argumentatifs, qui sont indéniablement des mots du discours. Avant de résumer le comportement syntaxique de ces différentes classes, D. Batoux s'interroge sur les conjonctions de subordination : dans quelle mesure est-il légitime ou non de les admettre parmi les connecteurs ?

Capucine Bremond explore la catégorie des connecteurs pragmatiques, généralement représentée comme « l'ensemble des marques structurelles qui portent sur le dire (non logiques) et connectent des unités textuelles, des énoncés ». Après examen de plusieurs approches théoriques, elle montre pour quelles raisons les connecteurs fonctionnent « non comme des unités inter-phrastiques mais plutôt comme des unités intra-textuelles », et rejoint les conclusions de Ch. Touratier : « leur caractérisation syntaxique la plus pertinente serait celle qui note que, finalement, ces marques n'ont pas de fonction syntaxique ». C. Bremond envisage dans son étude les franges de cette catégorie – elle est ainsi amenée à faire la distinction entre connecteurs et marqueurs (« unités fonctionnelles [...] caractéristiques d'une option énonciative » ; Vion 1995), et à s'interroger sur certains « connecteurs à problème » – à partir de la constatation que nombre d'unités structurelles qui s'apparentent formellement aux connecteurs les plus fréquents ne renvoient pas à un antécédent repérable ni même interprétable en tant qu'énoncé. Est-il dès lors légitime d'intégrer ces unités dans une catégorie connective large et extensible, en tant que « connecteurs déviants », ou préférable de les envisager comme formant une catégorie à part, dont le cadre d'analyse reste à définir ?

Paul Garde prend comme point de départ de son étude l'opposition, en russe, entre « phrases coordinatives » et « phrases subordinatives », pour explorer les phrases complexes « asyndétiques », considérées à tort comme marginales étant donné leur fréquence en langue parlée. L'analyse montre que dans les phrases complexes asyndétiques, qui sont sémantiquement plus ou moins proches de phrases subordinatives, l'ordre des propositions ne peut pas être inversé. Seule l'addition d'un connecteur permet leur interversion. Ainsi, selon la place obligatoire de la « subordonnée » supposée, les phrases asyndétiques se subdivisent en « prépositives » (temporelles, conditionnelles, concessives) et « postpositives » (causales, finales). Par ailleurs, P. Garde montre que les phrases complexes asyndétiques n'échappent pas à

l'opposition syntaxique universelle entre subordination et jonction (Tesnière), celle-ci englobant la coordination et la juxtaposition. Du point de vue de leur valeur de vérité, les phrases asyndétiques du type prépositif sont identiques à des subordinatives, et celles du type postpositif à des coordinatives. P. Garde aboutit à la conclusion qu'il n'y a de vraies subordinées asyndétiques que dans le type prépositif. Elles représentent un phénomène fondamental, et qu'on ne saurait négliger ; la phrase complexe prépositive, « surtout sous sa forme la plus élémentaire, la conditionnelle, répond à un besoin logique essentiel : elle exprime le simple rapport d'implication sans lequel aucune pensée ne peut fonctionner ».

Les divergences entre les approches théoriques et les angles d'étude adoptés ici, entre pragmatique, syntaxe et logique, sont frappantes. Ces différentes approches non seulement enrichissent la réflexion sur les connecteurs mais, loin du consensus, elles montrent aussi l'étendue du domaine à explorer.

Le deuxième volet de ce recueil est consacré à la phrase existentielle, dans diverses langues, français, anglais, russe, polonais.

Le premier article, de Renaud Méry, porte sur les « constructions existentielles en français et en anglais ». R. Méry exploite deux couples de paramètres qui jouent un rôle central dans le cadre de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives (TOPE), ou théorie des repères : les paramètres subjectif (S) et spatio-temporel (T), qui servent à définir une situation ; les paramètres QLT (qualitatif) et QNT (quantitatif), qui interviennent dans la détermination nominale et verbale. Exister, c'est exister quelque part (cf. également Ch. Zaremba), à un moment donné. R. Méry montre que T est prépondérant, une prédication d'existence impliquant nécessairement une ou plusieurs opérations de repérage par localisation ; et que QNT est prépondérant, puisque prédiquer l'existence d'une occurrence, quelle qu'elle soit, c'est lui donner une valeur non-nulle, dans le cadre d'un fonctionnement en tout ou rien. R. Méry explore en détail plusieurs modèles : les énoncés sans verbe, nominaux, qui prédisent l'existence d'une occurrence de notion nominale, repérée par défaut par rapport au paramètre T de la situation d'énonciation ; l'emploi des verbes *être* / *be* et *exister* / *exist* ; les structures à antéposition d'un localisateur, suivi d'une inversion verbe-sujet ; les tours « il est... », « il y a... », « il existe... » ; les doubles localisations en *have* ; le tour existentiel *there is...*, ses caractéristiques et celles de ses concurrents.

Christian Touratier commence son article, intitulé « Verbe *être* et verbes d'existence », par une comparaison entre l'attitude du linguiste et celle du logicien devant un même phénomène. Il envisage ainsi deux emplois différents du verbe *être*, celui de verbe d'existence et celui de verbe copule. Chez le logicien, le premier, « verbe substantif », apparaît dans un jugement d'existence, tandis que le second, le verbe copule, apparaît dans un jugement catégorique. Damourette & Pichon concilient ces deux fonctionnements du verbe *être* de la façon suivante : « le sentiment linguistique conçoit – et ceci, semble-t-il, depuis un temps immémorial – l'existence comme la possibilité de recevoir des attributs. Le verbe *être* a donc naturellement le rôle de copule. Le verbe *être*, dans ce cas, n'apporte en quelque sorte rien d'autre que sa pure puissance nodale. » Ch. Touratier s'interroge sur la tentation, chez le lexicologue et chez le grammairien, de dériver ces deux emplois l'un de l'autre. Littré, par exemple, dérive le sens d'existence par suppression de l'attribut ; à l'inverse, les grammairiens de Port Royal partent de la valeur première de verbe d'existence, comme le fera plus tard Guillaume. A-t-on affaire à un phénomène de polysémie ou d'homonymie ? Ch. Touratier explore ensuite les emplois du verbe être d'existence, dans les énoncés à sujet référentiel (*Que la lumière soit...*) et dans les tours impersonnels (*Il est...* ; cf. R. Méry), puis il étend son étude aux autres tours existentiels (*Il existe...*, *Il y a ...*). Au terme d'une analyse minutieuse des particularités syntaxiques et sémantiques de ces structures, il aboutit à la conclusion que la phrase existentielle se caractérise foncièrement par ses propriétés sémantiques.

Parmi les traits qui différencient les langues slaves orientales (russe, ukrainien, biélorusse) des autres langues slaves, Marguerite Guiraud-Weber, dans un article intitulé « Quelques particularités de la phrase d'existence en russe », note la réduction du paradigme du présent du verbe *byt'* (être) à deux formes, *est'* et zéro, dont la distribution dépend de facteurs syntaxiques et sémantiques. En tant que copule, il prend la forme zéro dans la plupart de ses emplois – localisation ou qualification –, tandis que *est'* sert à asserter l'existence. Par ailleurs, la négation devant le verbe entraîne la transformation du sujet au nominatif en génitif, ce qui inhibe l'accord du verbe. Au côté du verbe *byt'*, le russe possède le verbe *suščestvovat'* (exister), qui se passe de localisateur et qui peut avoir deux constructions négatives (variante à sujet au nominatif avec accord verbal, ou variante non accordée accompagnée d'un génitif). Marguerite Guiraud-Weber présente l'éventail des constructions d'existence négatives qui peuvent se réaliser avec d'autres verbes : la phrase d'existence connaît en russe moderne une extension considérable.

M. Guiraud-Weber étudie également la phrase possessive, dérivée de la phrase d'existence, dans laquelle la place du localisateur est occupée par le syntagme prépositionnel *U* + génitif (« Chez / A / Par rapport à X est [localisé] Y ») : le russe utilise essentiellement le verbe être pour exprimer la possession, alors que les langues slaves occidentales et méridionales préfèrent le verbe avoir. M. Guiraud-Weber montre ainsi que le domaine du verbe être reste très étendu en russe et que la phrase d'existence y est d'une remarquable productivité.

Charles Zaremba, dans un article intitulé « De la phrase d'existence en polonais », montre le lien étroit entre localisation et existence (cf. également R. Méry) et l'impossibilité cependant, en règle générale, d'intervertir être et exister. En polonais, le verbe *istnieć* (exister), verbe d'existence par excellence, dont l'origine est mal établie, est d'apparition tardive et entre en concurrence avec le verbe *być* (être). Ch. Zaremba expose les particularités morphologiques de *być*, puis ses particularités syntaxiques, sur lesquelles il s'appuie pour distinguer entre plusieurs verbes homonymes (cf. la question soulevée par Ch. Touratier) : auxiliaires, copule, verbe plein. Seul le schéma GNNOM + VPERS, dans lequel *być* est d'emploi absolu, est susceptible de donner lieu à des phrases d'existence (*być* peut alors commuter avec *istnieć*). Les effets de la négation ne sont pas du tout les mêmes qu'en russe : le sujet, en règle générale, reste au nominatif. Dans les phrases négatives comportant le verbe plein, l'une des caractéristiques formelles les plus spectaculaires est un phénomène de supplétisme : *jest* (imperfectif défectif) ne donne pas *nie jest* mais *nie ma*, empruntant une forme du verbe *avoir*. Ch. Zaremba retrace l'histoire de la forme *nie ma* et étudie les modifications syntaxiques qu'elle entraîne. Il s'interroge enfin sur le statut des verbes de position – *stać* et *leżeć*, notamment, qui renvoient respectivement à une position verticale et horizontale : les verbes de position sont-ils des verbes d'existence ?

Ch. Zaremba en revient ainsi à son idée initiale : exister, c'est exister quelque part. Dans chacune des études consacrées aux phrases existentielles se retrouve une constante : le lien étroit entre énoncé d'existence et opération de localisation.

Jean-Marie Merle
Université de Provence